

ÉTUDES DE CAS SUR LES PRISES DE PAROLE PUBLIQUES DE MSF

TRAQUE ET MASSACRES DES RÉFUGIÉS RWANDAIS AU ZAÏRE - CONGO 1996-1997

LAURENCE BINET

RÉSUMÉ



Le résumé décrit le contexte ainsi que la forme et la teneur [DS2.1]des prises de parole publiques de MSF et les principaux dilemmes auxquels elles essayaient de répondre.

Il s'inscrit dans le cadre d'une publication plus détaillée qui reconstitue les événements à partir d'extraits de documents issus des archives de MSF ou de la couverture médiatique de l'époque, ainsi que d'entretiens avec le personnel de MSF.

Vous pouvez télécharger la publication complète sur notre site :

<https://www.msf.org/fr/speakingout/etudes-de-cas-sur-les-prises-de-parole-publiques-de-msf>

Les études de cas sur les prises de parole publiques (Speaking Out Case Studies - SOCS) de MSF sont développées sous la responsabilité de MSF International. L'ensemble des études est disponible en accès libre, en anglais et en français.

RÉSUMÉ

Le 6 avril 1994, l'avion du président du Rwanda est abattu à l'approche de l'aéroport de Kigali. Dans les jours qui suivent l'attentat, les premières tueries de Tutsis se produisent. Simultanément les leaders du Front patriotique rwandais (FPR), mouvement d'opposition organisé par les exilés tutsis, déclenchent une offensive militaire au Rwanda et s'emparent du pouvoir à Kigali dans les premiers jours de juillet.

D'avril à juillet 1994, entre 500 000 et un million de Rwandais tutsis sont victimes d'une extermination systématique perpétrée par des miliciens encadrés par les Forces armées rwandaises (FAR). Ce génocide est l'aboutissement de stratégies anciennes menées par des groupes politico-militaires extrémistes qui ont excité les ressentiments ethniques contre la minorité tutsie. A la même époque, un très grand nombre de Rwandais hutus, opposés aux massacres, sont tués par les mêmes criminels.

Durant l'été 1994, plus d'un million de Rwandais fuient leur pays, sous l'influence et souvent la menace des autorités anciennes ainsi que par crainte des massacres liés à l'avancée militaire du FPR. De 1994 à 1996, dans les camps du Zaïre, le long de la frontière rwandaise, se mêlent miliciens et anciens soldats et des leaders, militaires et politiques, impliqués dans l'exécution du génocide et dans le développement d'actions armées contre le Rwanda. Malgré l'alerte donnée notamment par les organisations humanitaires, et en particulier MSF, aucune action internationale n'est entreprise pour séparer les réfugiés des criminels.

Cette situation est compliquée par la présence à l'est du Congo d'importantes minorités rwandophones (les « Banyarwandas » et « Banyamulenges »), dont certaines sont installées de longue date dans le Nord et le Sud-Kivu. Au sein du groupe des Rwandophones, les oppositions entre Hutus et Tutsis s'exacerbent, tandis que les milices organisées par des politiciens locaux autochtones s'engagent dans des violences contre les groupes d'origine rwandaise qui eux-mêmes organisent des contre-attaques : ces violences réciproques provoquent entre 7 000 et 14 000 morts en 1993. En 1994, les attaques contre les Banyarwanda tutsis du Kivu reprennent.

Parallèlement l'Alliance des forces démocratiques pour la libération du Congo (AFDL), un regroupement de mouvements d'opposition au régime du Président Mobutu, intégrant également de jeunes Banyarwanda, se met en place dans l'Est du Zaïre autour de Laurent-Désiré Kabila. En octobre 1996, les armées du Rwanda et du Burundi ainsi que les forces réunies par l'AFDL attaquent les camps de réfugiés du Kivu. Pendant plusieurs semaines, des centaines de milliers de réfugiés auxquels les organisations humanitaires et la presse se voient refuser l'accès, sont pris pour cibles de l'intervention armée.

MSF lance alors un appel à la mise en place de zones de protection par une opération militaire internationale. Un temps envisagée, cette intervention n'aura jamais lieu.

Puis, MSF lance une nouvelle alerte, estimant à plus de dix mille le nombre de décès probables si les organisations humanitaires n'ont pas accès aux zones d'affrontements.

A partir du 15 novembre, l'APR (Armée patriotique rwandaise) autorise le retour des réfugiés au Rwanda. Entre 400 000 et 700 000 rentrent dans leur pays. Les organisations humanitaires, dont MSF, sont alors accusées par la presse internationale d'avoir exagéré la gravité de la situation afin d'améliorer les résultats de leur collecte de fonds.

Dans les mois qui suivent, plusieurs centaines de milliers d'autres réfugiés, dont l'existence est d'abord niée par les rebelles, par les autorités rwandaises et pendant un temps par la communauté internationale, sont poursuivis par les rebelles et l'APR à l'intérieur du Zaïre : durant cette traque, leurs poursuivants massacrent nombre de Rwandais hutus.

A chaque étape de leur exode, MSF s'efforce de leur porter secours ainsi qu'aux populations locales prises au milieu des combats. Ses équipes sont confrontées aux méthodes sanglantes de l'AFDL et de l'armée rwandaise, qui utilisent les organisations humanitaires comme des appâts pour attirer les réfugiés, puis les éliminer.

Pendant toute l'année 1997, MSF dénonce publiquement les massacres et les violations des Droits humains dont ses équipes ont connaissance, à travers communiqués de presse et rapports rassemblant des récits et témoignages :

- **Le 25 avril 1997**, le rapport « Shabunda » dénonce les massacres commis par l'AFDL et l'APR sur l'axe Bukavu-Shabunda et l'utilisation des organisations humanitaires comme appâts pour attirer les réfugiés.
- **Le 19 mai 1997**, le rapport « Forced flight (Fuites forcées) » récapitule à partir de témoignages l'exode des réfugiés à travers le Zaïre et les violences qu'ils endurent.
- **En octobre 1997**, une étude épidémiologie de mortalité rétrospective concernant un groupe de réfugiés arrivés à Njundu au Congo-Brazzaville en juillet confirme l'ampleur des massacres de réfugiés pendant cet exode.
- **D'avril à septembre 1997**, à plusieurs reprises, MSF dénonce également le rapatriement forcé de réfugiés rwandais malades, sans garanties de soins ni de sécurité à leur arrivée dans leurs communes d'origine.

Ces différentes positions publiques sont prises parfois tardivement, et après des débats suscités par les principaux dilemmes qui se posent dans ce contexte :

- ▶ Est-ce que MSF peut extrapoler publiquement sur l'état de santé des réfugiés alors que l'accès à ces derniers lui est interdit ? A l'inverse, faute d'accès, est-ce que MSF doit s'interdire de faire part de ses prévisions catastrophiques ? Prévoir le pire est-il ou non judicieux pour une organisation humanitaire ?
- ▶ Utilisée pour attirer les réfugiés et les massacrer, est-ce que MSF doit mettre fin à ses opérations dans la zone concernée ? Ou bien les poursuivre tout en dénonçant cette instrumentalisation dans l'espoir d'empêcher les massacres, mais au risque de mettre en danger ses équipes et ses autres opérations dans la région ?
- ▶ Est-ce que MSF doit plaider le maintien des réfugiés dans l'Est du Zaïre où ils sont en danger de mort, ou bien participer à leur rapatriement autoritaire au Rwanda où leur sécurité n'est pas plus garantie ?

Pour citer ce contenu :

Laurence Binet, « *Traque et massacres des réfugiés rwandais au Zaïre - Congo 1996-1997* », Les prises de parole publiques de MSF, août 2004, URL: <https://www.msf.org/fr/speakingout/traque-et-massacres-des-refugiés-rwandais-au-zaïre-congo-1996-1997>

Merci pour votre lecture.

Si vous souhaitez en savoir plus sur ces événements, nous vous invitons à consulter le site du projet SOCS, où vous trouverez

- l'étude complète ;
- des cartes indiquant les lieux où MSF est intervenu ;
 - une chronologie détaillée ;
- des vidéos de MSF et des extraits de documents de l'époque.

Certaines études ont également été adaptées sous forme de podcasts et font l'objet de cours en ligne.

Retrouvez l'ensemble des études de cas sur les prises de parole publiques de MSF ici :

<https://www.msf.org/fr/speakingout/etudes-de-cas-sur-les-prises-de-parole-publiques-de-msf>